

ARRÊTÉ N° 2025-60

*RELATIF AU JURY D'EXAMEN DU DIPLÔME EN FORMATION CONTINUE – 2025-2026*

La Directrice de l'Institut d'Études Politiques,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements ;

Vu le règlement des études ;

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys d'examen du diplôme en formation continue pour l'année universitaire 2025-2026 sont composés :

- 4<sup>ème</sup> année (semestres 1, 2 et session 2)

Président : Franck BIGLIONE (MCF)

Membres : Caterina SEVERINO (PR), Magali NONJON (PR), Damien VAUCHAIR (chargé d'enseignement), Nicolas PIERREDON (Chargé d'enseignement), Delphine CHAZALON (PRAG), Audrey FREYERMUTH (MCF), Danielle GAROFALO (PRAG), Yves MONTARSOLO (Chargé d'enseignement), Sylvie PATSIAS (chargée d'enseignement), Aude SIGNOLES (MCF), Jaoued BEN KALLAL (chargé d'enseignement), Anne MEYER-HEINE (MCF), Marc GUERRINI (chargé d'enseignement)

- 5<sup>ème</sup> année (semestres 1, 2 et session 2)

Président : Franck BIGLIONE (MCF)

Membres : Danielle GAROFALO (PRAG), Yves MONTARSOLO (Chargé d'enseignement), Thierry SAUBAMEA (Chargé d'enseignement), Aude SIGNOLES (MCF), Jaoued BEN KALLAL (chargé d'enseignement), Anne MEYER-HEINE (MCF), Marc GUERRINI (chargé d'enseignement), Caterina SEVERINO (PR), Magali NONJON (PR), Damien VAUCHAIR (chargé d'enseignement).

Article 2 : La Secrétaire générale de l'établissement et la Directrice de la Formation et des Études sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 20 octobre 2025,

Alessia LEFBURE  
Directrice

  


TRANSMIS AU RECETEUR LE : 19/11/2025

AFFICHAGE ET PUBLICATION LE : 19/11/2025